

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 avril 2010

RÉSEAUX CONSULAIRES - (n° 2388)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 24

présenté par
Mme Fioraso, M. Brottes, M. Garot, Mme Massat,
Mme Le Loch, M. Yves Durand, M. Gaubert
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement s'explique par son texte même.